

## Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 02 JUIN 2015

**Etaient présents : B. CARRERA, maire, P. BARBEAU et D. JUGAN, adjoints, C. FAVAREL, F. PADER, C. BRESSAC, A. BURRIEL, J.L. CHAPELLE et J. SAUVAGE, conseillers**

**Absent : P. BESSAGNET pouvoir à BURRIEL A.**

Le Conseil est convié au cimetière pour recenser les concessions susceptibles d'être reprises. L'identification des emplacements potentiellement vacants étant faite, le processus de récupération va être engagé auprès des familles concernées.

Un point est également fait sur l'avancement des travaux de réfection du mur d'enceinte. Il a été constaté qu'ils sont bien engagés, dans les règles de l'art.

La séance reprend ensuite dans la mairie

- A. BURRIEL est désigné secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de la séance précédente
- Une délibération est prise pour accepter l'adhésion de TRIGONE au SIAEP Auch Nord
- Une seconde délibération nomme notre secrétaire de mairie en tant que coordinateur du prochain recensement et Madame Annick VEILLARD recenseur de la population castillonnaise (opérations du 21 janvier au 20 février 2016)

● Comme chaque année à la demande du tribunal de grande instance il est procédé au tirage au sort des Castillonnais susceptibles d'être appelés à la fonction de juré d'assises.

La commune de Castillon-Massas doit tirer au sort suivant la procédure prescrite 6 Castillonnais(es), dont les noms seront transmis à la commune de Lavardens qui est la commune centralisatrice. Il sera procédé ensuite à un nouveau tirage au sort à Lavardens.

Ont été tirés au sort : ALIAS Françoise, HEC Hélène, NAFFER Bérangère, COSTA Fabien, DUBERTRAND Jean-Pascal et VOISIN Sébastien

● Monsieur le Maire précise au Conseil que l'ancienne salle de classe a été récemment cloisonnée pour accueillir le local syndical de la communauté de communes « Cœur de Gascogne »(15m2). Une convention de location a été passée entre la communauté de commune qui paiera le loyer (100€/mois) et la commune. La surface restante sera répartie entre une pièce de travail pour le maire et les conseillers, avec accès facilité aux documents communaux, et un espace réservé à l'instituteur pour l'accueil des parents et les travaux pratiques (en particulier peinture)

● Monsieur CARRERA informe ensuite le Conseil que le logement situé au dessus de la mairie est loué depuis le 30 mai 2015 par Monsieur JABOR Zaccarie, petit fils de M et Mme MARTIN Bernard

● Un point est ensuite fait sur l'école. L'information principale est que, compte tenu des effectifs prévisibles, la classe existant à Castillon sera maintenue à la prochaine rentrée scolaire. Monsieur BARBEAU nous informe qu'il a pu réparer le chauffe-eau de la salle de classe.

● Monsieur le Maire demande au Conseil de décider du renouvellement du contrat de Madame SARTEUR Isabelle, cantinière. Après débat, au vu de la qualité des repas et de la satisfaction exprimée par les enfants le Conseil décide de proroger ce contrat sur les mêmes bases pour une année supplémentaire

● Au titre des normes « Accessibilité », Monsieur CARRERA précise que les travaux à effectuer sur les biens communaux ne pourront se faire désormais qu'après avis des instances compétentes. Dont acte

● Concernant la réfection du toit (démoussage et nettoyage) et de la peinture du plafond de la salle des fêtes, les devis nous parviennent peu à peu et la décision de l'entreprise prestataire interviendra dès que possible

● La pose d'une nouvelle peinture dans la salle des fêtes est également programmée

● Le point est ensuite fait sur les divers matériels nécessaires aux festivités communales.

Il est décidé l'achat de petites cuillères, de verres et d'une ou plusieurs planchas suivant le coût

● Lorsque les accès les plus adaptés auront été recensés, l'isolation thermique des bâtiments communaux sera rénovée

● Pour ce qui est de la voirie, les travaux à Mestressens et au futur carrefour au Moulinet (où le piquetage est réalisé) devraient démarrer très prochainement. La première réunion de travail aura lieu le mercredi 10 juin pour des travaux qui devraient commencer

avant la fin juin

- Toujours à ce titre, une journée « Pose de Point à Temps » sur les routes communales est prévue. Comme précédemment elle sera réalisée par les membres du Conseil
- Monsieur le Maire précise que le fauchage des bas-côtés a été effectué pour la première fois par l'entreprise BIRON remplaçant la SARL GIRAUDO (départ à la retraite). La prestation semble correcte bien que quelques petits secteurs aient été oubliés. Une mise au point sera effectuée dès que possible à ce sujet
- Pour ce qui est de la réfection de la cour de l'école les différents devis se situent aux alentours de 20 000 €... Les finances communales ne permettant actuellement pas une telle dépense, une réflexion est menée pour des travaux par nos propres moyens
- De la même manière et pour les mêmes motifs, nous envisageons la réfection du Chemin de la Bennerie lors de « journées communales »
- Comme toutes les municipalités françaises, Castillon-Massas subit la baisse des dotations versées par l'Etat. Cette baisse devant perdurer jusqu'en 2017. L'association des Maires de France est toujours en cours de négociation auprès du gouvernement mais pour l'instant la baisse s'applique à toutes les communes.....

**Aucune question diverse n'étant posée et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures**